

2<sup>nd</sup> witness N°E-22332 B.S.M. A. GUENET  
for the 59<sup>th</sup> Bty RGA CASF (Details)  
prosecution St Jean Detachement  
Isle of Orleans. P.Q.

- being duly sworn, is examined by the Prosecutor.
- 12-Q. Est-il vrai que le 6 juillet 1940?  
12-A. Oui, monsieur.
- 13-Q. Savez-vous à-t-il été rappelé comme absent?  
13-A. Oui, monsieur.
- 14-Q. Qui vous a rapporté l'absence du gne. Allard?  
14-A. Le 1<sup>er</sup> Sgt. M. Fortin.
- 15-Q. Est-ce que vous avez été informé que même pour  
vous assurer qu'il était bien absent?  
15-A. J'ai fait tout le tour du camp, et tout visité le camp  
avec le 1<sup>er</sup> Sgt. Fortin pour m'assurer qu'il en était absent.
- 16-Q. Savez-vous qu'il était en C.B.?  
16-A. Oui monsieur.
- 17-Q. A qui avez-vous rapporté un absence?  
17-A. Au Capt. L.R. Talbot.
- 18-Q. Voulez-vous informé qu'aucune permission ne  
lui avait été donnée pour sortir?  
18-A. Oui, monsieur.

The Defending Officer declines to cross-examine the witness.  
R.P. 63 (B) has been complied with.

3<sup>rd</sup> witness Captain L.R. Talbot  
for the 59<sup>th</sup> Bty RGA CASF (Details)  
prosecution St Jean Detachement  
Isle of Orleans. P.Q.

- being duly sworn is examined by the prosecutor.
- 19-Q. Did you receive any report concerning the absence  
of Mrs. F. Allard.  
19-A. Yes, he was reported to me as being absent.

The Defending Officer declines to cross-examine the witness.  
R.P. 63 (B) has been complied with.

4<sup>th</sup> witness } for the prosecution } see page C-3.